

*Après la découverte de cartes-photos pionnières***Robert Schlèber,
premier photographe-éditeur soudanais ?***par Stéphane Richemond*

La production photographique sénégalaise et soudanaise de l'Alsacien Robert Schlèber est déjà bien connue grâce aux recherches entreprises par Claude Gassmann¹ puis par nous-mêmes². Nous avons acquis³ depuis sur le marché des cartes postales de Robert Schlèber, les premières que nous ayons vues à dos non divisé⁴, c'est-à-dire *a priori* antérieures au décret autorisant la correspondance au verso. Ces cartes nous étaient bien connues par leurs tirages postérieurs à dos divisé.

Comme nous le savons, les premiers éditeurs de cartes postales soudanaises⁵ étaient probablement tous Européens. Citons parmi eux le Nancéen Albert Bergeret, le Belge Charles Vinche ainsi que la Société Française d'Electrographie (SFE). Ceux-ci, vers 1905, se retirèrent et cédèrent définitivement la place aux premiers éditeurs soudanais parmi lesquels figurent Henri Danel, Robert Schlèber et Marcel Simon⁶.

Toutes les cartes postales de ces éditeurs coloniaux étaient, à notre connaissance, à dos divisé et donc postérieures à mai 1904. Les deux cartes présentées ici font donc, jusqu'à preuve du contraire, de Robert Schlèber le premier éditeur soudanais.

Le Rocher de Solou (Sénégal)

Carte postale à dos non divisé, n° 9 de la série B, représentant le rocher de Solou après l'échouement du vapeur *Sénégalie*.



¹ Claude Gassmann, Robert Schlèber, *Une aventure alsacienne au cœur du Sahel en 1900*. Auto-édité, Strasbourg, juin 1999.

² Stéphane Richemond, « Les cartes postales soudanaises de Robert Schlèber », *Lettre de liaison n° 16*, association Images & Mémoires, automne 2007.

³ Sur l'aimable indication de Didier Carité, iconographe de la Mauritanie et de l'Oubangui-Chari, que nous remercions de sa relecture.

⁴ Avant le 1^{er} mai 1904 (novembre 1903 pour le service intérieur), le dos des cartes postales était réservé à l'adresse et il était interdit d'écrire sa correspondance de ce côté. Celle-ci devait être rédigée « côté vue ». À côté de l'image, était donc souvent laissée une large marge destinée à la correspondance. Ensuite les dos furent séparés en deux parties, l'une réservée à l'adresse, l'autre à la correspondance. Les cartes antérieures à mai 1904, dites « à dos non divisé » sont souvent appelées « cartes pionnières ».

⁵ Stéphane Richemond, *Cartes postales maliennes de la période pionnière*, rapport rédigé à l'attention du Centre national de Recherche scientifique et technologique du Mali et du Musée national du Mali, Bamako, décembre 2006.

⁶ D'après les affranchissements postaux, les cartes les plus anciennes d'Henri Danel datent de septembre 1904, celles de Marcel Simon de février 1906.

Cette carte porte, tapée à la machine, la mention "Robert Schlèber Kayes"⁷. Robert Schlèber cessa sa production « artisanale » de "cartes photos" et fit ensuite appel à un imprimeur pour rééditer cette carte postale.

Par ailleurs, ces cartes appartenant à la série B de Robert Schlèber sont postérieures aux plus anciens tirages, non retrouvés, de la série A. La date d'affranchissement de février 1904 au dos de l'une de ces cartes atteste qu'il n'y a pas eu utilisation tardive d'un papier à dos divisé, ce qui arrivait parfois.

Soudan - Maure caravanier et Bœuf porteur



Carte postale anonyme à dos non divisé, n°3 de la série B éditée par Robert Schlèber.

Verso de la carte précédente.

On remarque la date d'affranchissement du 17 février 1904.



Ces deux cartes-photos confirment l'ancienneté des séries A et B de Schlèber qui portent sa mention d'édition. Schlèber a par ailleurs édité des cartes anonymes que nous pensons être postérieures en raison des affranchissements qui nous permettraient seuls des hypothèses quant à la chronologie de cette production cartophile. Les seules cartes anonymes de Robert Schlèber que nous avons pu lui attribuer étaient des rééditions. Il est cependant probable que certaines de ses cartes postales restent toujours dans l'anonymat.

⁷ Son nom apparaît toujours avec un accent aigu sur toutes ses cartes d'édition. L'accent aigu est corrigé en accent grave sur un document ancien avec la note manuscrite « comme cela se prononce ». Sur son cachet et son courrier, Schlèber est écrit avec un accent grave. L'acte de naissance de Schlèber (Dangolsheim) ne nous renseigne pas. Schlèber s'écrivait sans accent sur les actes de naissances et de décès suivants, mais il s'agissait de la période allemande. Nous avons adopté l'orthographe qu'il semblait souhaiter.